

BULLETIN MUNICIPAL

2019



SOMMAIRE

Le mot du Maire	p. 3
Comptes-rendus de conseil	p. 4 à 11
Informations budgétaires	p. 12
Etat-civil	p. 13
Centre d'incendie et de secours d'Orchamps-Vennes	p. 14
ADAPEI	p. 15
La ligue contre le cancer	p. 16
ADMR	p. 17
Domaine forestier Fuans	p. 18
ACCA de Fuans	p. 20
Comité des Fêtes	p. 21
Association des Parents d'élèves	p. 23
Arbre de Noël	p. 25
Club de la Dame Verte	p. 26
Repas des Anciens	p. 28
Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs	P. 29
Informations	p. 33

LE MOT DU MAIRE

En ce début 2020, permettez-moi de vous adresser en quelques mots mes vœux les plus chaleureux pour une année heureuse et pleine de réussite. Bonne année à chacun d'entre vous, à ceux qui vous sont proches, à ceux qui vous sont chers. Que 2020 soit pour tous une année d'efforts récompensés, d'épreuves réussies et de progression constante.

Ma reconnaissance ira également aux associations ainsi que mon affection aux personnes malades

Un programme de travaux ne peut être envisagé cette année, puisqu'au mois de Mars seront organisées les Elections Municipales.

Ayant pris ma décision de ne pas me représenter à ces prochaines élections. La nouvelle équipe qui sera en place gèrera des éventuels futurs travaux.

A cette occasion, je tiens à remercier chaleureusement les Conseillers(ières) Municipaux ainsi que le personnel communal pour le travail effectué, leur disponibilité, leur compétence, leur assiduité qu'ils ont manifestés au cours de ce mandat.

Je tiens personnellement à féliciter le Lieutenant Luc GAUME pour sa nomination au commandement de la caserne des Pompiers d'Orchamps-Vennes. C'est une fierté pour la commune de Fuans, de pouvoir compter sur le dévouement et le professionnalisme de M GAUME, ce dont nous le remercions sincèrement.

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars prochain.

J'appelle toutes les personnes qui voudront bien se présenter à s'inscrire sur la liste pour faire partie de la nouvelle et de s'investir dans la vie et la gestion de notre commune.

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée durant toutes ces années.

Pierre Guillet

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Réunion du Conseil Municipal du 05 février 2019

Membres présents : Pierre GUILLET, Laura, BOUJON, Frédéric CATTET, Jean-Michel CHAUBY, Marie-Pierre DODANE, Landry HIRSCHY, Daniel KOVACIC, Claude MAILLOT, Nicolas MARGUET, Josiane RENAUD

Absent : Cyril CATTET

Secrétaire de séance : Landry HIRSCHY
Convocation faite le : 22/01/2019

Ouverture de séance : 20h00

1 – Personnel communal

- Secrétariat : augmentation du temps de travail hebdomadaire de 24h00 à 28 h. Le conseil Municipal délibère dans ce sens et autorise M le Maire à signer les documents nécessaires.
- Un appel à candidature est à faire pour le 1^{er} septembre concernant l'accompagnatrice de bus.
- Remplacement de l'ATSEM à mi-temps : une candidature sera vue en entretien.

2 – Travaux

- Acceptation du chèque de Groupama en dédommagement du lampadaire, grande Rue, pour remise en état. La franchise sera retouchée à la fin des travaux.

3 - Urbanisme

- PC : SCI DG location : démolition et construction de garages dans la ZA
- PC : Mairie de Fuans : construction de garages
- DP : SINGIER Bryan : pose de panneaux Photovoltaïques

7 – Comptabilité

- Délibération permettant d'ouvrir des crédits dans la limite du quart de l'année précédente
- Délibération pour autorisation de reverser la caution à M Cédric LIGIER

11 – Divers

- Don de 100 euros à la Croix Rouge
- Convention avec l'ADMR pour la Téléassistance
- Un courrier émanant de M Huot concernant sa parcelle : une réponse lui sera transmise après étude avec M Tissot, chargé du PLU.
- Cette année c'est au tour de la commune de Fuans pour les feux d'artifice le 13 juillet.

Séance levée à 21h35

Réunion du Conseil Municipal du 19 février 2019

Membres présents : Pierre GUILLET, Laura, BOUJON, Frédéric CATTET, Jean-Michel CHAUBY, Landry HIRSCHY, Daniel KOVACIC, Claude MAILLOT, Josiane RENAUD

Absents: Cyril CATTET, Marie-Pierre DODANE, Nicolas MARGUET

Secrétaire de séance : Daniel KOVACIC
Convocation faite le : 14/02/2019

Ouverture de séance : 20h00

1 – PLU

M. le Maire fait part au conseil municipal de ses divers échanges avec M Tissot, chargé d'élaborer le PLU de Fuans. Il convient de débattre sur le projet PADD. Mme RIGAUD de la Direction Départemental des Territoires a soumis quelques remarques. Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'intégrer les remarques de Mme RIGAUD et d'autre part souhaite le maintien du projet de la déviation de la commune de Fuans.

Conformément à l'article L153-12, un débat a eu lieu au sein du conseil municipal sur les orientations générales du projet d'aménagement de développement durables du futur document d'urbanisme.

Le projet de document d'urbanisme, en l'état d'avancement, est consultable en mairie.

2 – Opération Brioches

Cette année la date de l'opération brioche est avancée au mois d'avril. L'ADAPEI vous remercie de votre soutien.

3 - Urbanisme

- PC : Mairie de Fuans : accordé
- DP : SINGIER Bryan : accordé

4 – Divers

- Une réflexion est à l'étude concernant l'envoi par mail des différentes informations aux habitants de la commune qui le désire.
- Une demande de subvention pour le spectacle « Les Comtois en folies » est accordée.
- 13 juillet : feux d'artifice sur la commune de fuans. Ils clôtureront la journée « Vide greniers »

5 – Budgets

Présentation des comptes administratifs 2018, qui font apparaître les résultats de l'année écoulée. Une réflexion est menée sur les différents projets pour 2019. Il n'y aura pas de gros investissements, juste continuer les projets en cours, (construction des garages, portes entrées de la Mairie, ...). Le vote des budgets et des comptes administratifs est prévu le 26 mars 2019.

Séance levée à 21h45

Réunion du Conseil Municipal du 28 mars 2019

Membres présents : Pierre GUILLET, Laura, BOUJON, Cyril CATTET, Frédéric CATTET, Jean-Michel CHAUBY, Landry HIRSCHY, Daniel KOVACIC, Claude MAILLOT, Nicolas MARGUET

Josiane RENAUD

Absents: Marie-Pierre DODANE

Secrétaire de séance : Laura, BOUJON

Ouverture de séance : 20h00

Convocation faite le : 19/03/2019

1 – Vote des taux d'imposition

M. le Maire fait part de l'augmentation des bases d'imposition prévisionnelles pour 2019 à savoir :

* taxe d'habitation : 413 100

* Taxe foncière (bâti) : 311 000

* Taxe foncière (non bâti) : 80 600

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de voter une augmentation de 2 % sur les taxes à savoir :

* taxe d'habitation : 18.38 %

* Taxe foncière (bâti) : 14.42 %

* Taxe foncière (non bâti) : 11.74 %

Pour un produit fiscal attendu de 130 236 €

2 – Budgets

Présentation des comptes administratifs des budgets, Lotissement des Cerisiers, Bois, Assainissement et Général. Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité ainsi que la concordance des résultats en provenance de la Trésorerie.

Vote à l'unanimité des budgets pour l'année 2019 :

Lotissement des Cerisiers : une réservation est faite sur la dernière parcelle disponible

Bois : des travaux seront réalisés avec l'ONF, plantation et entretien

Assainissement : le budget s'équilibre sans besoin de versement d'une subvention du budget général.

Budget général : le budget s'équilibre par le versement d'une subvention en provenance du budget bois, les recettes (FCTVA, subventions) suite aux travaux de la traversée du village doivent être encaissées cette année.

3 - Comptabilité

Une délibération est prise pour l'amortissement d'une subvention sur une durée de 5 ans pour un montant de 1 489 € par an.

4 – Bois

Délibération à l'unanimité pour la validation des travaux en forêt pour un montant de 9 927.60 € HT.

Séance levée à 22h45

Réunion du Conseil Municipal du 02 mai 2019

Membres présents : Pierre GUILLET, Cyril CATTET, Jean-Michel CHAUBY, Landry HIRSCHY, Daniel KOVACIC, Claude MAILLOT, Nicolas MARGUET, Josiane RENAUD

Absents: Laura BOUJON, Frédéric CATTET, Marie-Pierre DODANE

Secrétaire de séance : Nicolas MARGUET
Convocation faite le : 24/04/2019

Ouverture de séance : 20h10

1 – Fête des Mères

Cette année la fête des Mères aura lieu vendredi 24 mai.

2 – Elections Européennes

La date des élections européennes est le dimanche 26 mai. Ouverture du scrutin de 8h00 à 18h00.

3 - Travaux

- Information concernant la dégradation d'un mur de soutènement, la commission des routes se rendra sur place.
- Changement des portes de la mairie : en cours d'étude, des informations complémentaires sont demandées.
- Radiateurs école : afin de mettre aux normes les radiateurs des salles de classes de l'école des Commènes seront changés.

4 – CCPHD

Une délibération est prise pour le report de la prise de compétence de la gestion de l'eau potable par la Communauté de Communes des Portes du Haut Doubs au 01 janvier 2026.

5– Urbanisme

- La déclaration préalable de M Viennet Fabrice pour la pose de panneaux photovoltaïques est accordée.
- Un courrier est adressé à la propriétaire de la maison en face de la salle des fêtes, pour qu'elle appose un panneau « propriété privée accès interdit » et ce afin de garantir la sécurité public.

4 – Bois

- La commune décide d'acquérir une parcelle de bois pour 39 ares à M Trouillot Christian pour la somme de 800 €.
- La commune prend une délibération contre le fait que l'ONF encaisse les ventes de bois en lieu et place de la Trésorerie.

5 – Divers

Accord du Conseil municipal pour régulariser les heures supplémentaires de Mme Kohler Nathalie

Réunion du Conseil Municipal du 13 Juin 2019

Membres présents : Pierre GUILLET, Laura BOUJON, Cyril CATTET, Frédéric CATTET, Jean-Michel CHAUBY, Marie-Pierre DODANE, Landry HIRSCHY, Daniel KOVACIC, Claude MAILLOT, Nicolas MARGUET, Josiane RENAUD

Absents:

Secrétaire de séance : Daniel KOVACIC Ouverture de séance : 20h30
Convocation faite le : 04/06/2019

1 – Appartement au-dessus de la Mairie

Une réflexion est menée afin de déterminer si on réorganise entièrement l'appartement ou alors juste faire quelques travaux de rafraîchissement. Plusieurs devis seront demandés afin de pouvoir prendre une décision ultérieurement.

Délibération pour restitution de la caution à M Beauquier Daniel.

2 – Portes de la Mairie

Un devis est demandé pour sabler les portes et les volets

3 - Garages

Dès que le bois est arrivé les personnes disponibles peuvent venir aider l'employé communal. Sur bois coupés une partie est mise en sciage pour les cloisons des garages et de 10 m3 de chablis qui seront vendu à Jura-Sciage.

4 – ONF

Départ de M VIENNET Mickael qui est remplacé par M Pierre.

5– PLUi valant SCOT

Le Conseil municipal débat sur le PLUi.VALANT Scot, dans l'ensemble il est en accord avec la proposition du PADD, quelques remarques concernant :

- Légère réduction de l'emplacement du lotissement des Epinottes avec des parcelles inférieures à 8 ares et aussi plus d'espace vert.
- Emplacement de zone artisanale, accord pour une zone en bas du village, emplacement réservé pour une Salle des Fêtes et en dernier lieu dans la partie en amont pour agrandir la zone.

Une délibération est prise pour accepter le débat pré-PADD

4 – Personnel communal

Vote à l'unanimité pour le renouvellement du contrat de travail de Mme ALLEMANDET Aurélie au 01 septembre 2019 pour une durée de 1 an.

5 – Ecole

Le conseil municipal décide de remplacer les radiateurs, l'entreprise Balossi Marguet est retenu, divers petits travaux seront effectués par l'employé communal. Des achats de lits sont aussi nécessaires afin de réorganiser la salle de sieste.

6- Divers

- Relevé des compteurs d'eau à partir du 26 juin, merci de laisser l'accès libre et éloigner les animaux.
- Sortie bois le 24 aout pour effectuer les limites de parcelles de bois

Réunion du Conseil Municipal du 22 août 2019

Membres présents : Pierre GUILLET, Laura BOUJON, Cyril CATTET, Frédéric CATTET, Jean-Michel CHAUBY, Landry HIRSCHY, Daniel KOVACIC, Claude MAILLOT, Nicolas MARGUET, Josiane RENAUD

Absente : Marie-Pierre DODANE

Secrétaire de séance : Landry HIRSCHY Ouverture de séance : 20h00
Convocation faite le : 17/08/2019

1 – Appartement au-dessus de la Mairie

Le conseil accepte de louer l'appartement et un garage à M VERMOT DESROCHE Frédéric à compter du 1^{er} octobre 2019.

2 – Remplacement accompagnateur bus scolaire

M Mathias GAUME effectuera l'accompagnement dans le bus scolaire pour le mois de septembre. Un appel à candidature est ouvert pour l'année scolaire 2019/2020.

3 – FSL -FAAD

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de verser la contribution pour :

- Fond de Solidarité pour le Logement à hauteur de 0.61 € / habitant
- Fond Aide Aux Accédants à la propriété en Difficulté à hauteur de 0.30 € / habitant

4 – Vente de bois

Une délibération est prise pour permettre l'encaissement de la vente de bois à Jurasciages d'Orchamps-Vennes pour un montant de 295.69 €.

5– Modification budgétaire

Suite à la demande de la perception de Valdahon, afin de permettre de régulariser une écriture d'inventaire, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'augmenter les crédits au 675/042 pour 16 667 € dépenses fonctionnement et d'augmenter les crédits au 2315/040 pour le même montant en recettes d'investissement.

4 – Urbanisme

- CU de M GAUTHIER Xavier : avis favorable, raccordement aux réseaux à la charge du propriétaire
- PC de M CATTET Vincent : pour un bâtiment agricole
- DP M. UENTES Antonio : création d'une piscine
- DP M.HIRSCHY Yves : modification façade
- CU SCI PREMANON avis favorable, raccordement aux réseaux à la charge du propriétaire

5 – Achat de matériel

Le conseil municipal décide de racheter divers matériels à un particulier (Tir-palettes, perceuse...)

6- Divers

Le conseil accepte de vendre à M DESCOUVRIERE Luc des caniveaux

Réunion du Conseil Municipal du 23 octobre 2019

Membres présents : Pierre GUILLET, Laura BOUJON, Cyril CATTET, Frédéric CATTET, Jean-Michel CHAUBY, Marie-Pierre DODANE, Landry HIRSCHY, Daniel KOVACIC, Claude MAILLOT, Nicolas MARGUET, Josiane RENAUD

Secrétaire de séance : Daniel KOVACIC Ouverture de séance : 20h10 Clôture : 21h20
Convocation faite le : 15/10/2019

1 – Demande de l'entreprise LUGAND

L'entreprise LUGAND demande l'autorisation de réaliser un appartement dans les locaux de l'entreprise. En accord avec les précédentes décisions du conseil municipal, la demande est rejetée.

2 – Restauration des volets et portes de la Mairie

M JACQUOT Didier s'engage que sur le sablage, ne garantissant pas le traitement. Demande auprès de l'employé communal pour tester le résultat avec un nettoyeur haute pression. Nous sommes dans l'attente d'un devis auprès d'une autre entreprise.

3 – Matériel communal

- Devis pour une fraise à neige adaptable au tracteur tondeuse, proposition de la SARL Sylvain SIRE, le conseil municipal demande à avoir d'autres propositions.
- Demande d'aspirateur à copeaux pour l'atelier. 2 propositions sont présentées la plus économique est retenue pour un montant de 373 €.

4 – Garages

Les garages sont réceptionnés. M Froment ayant formulé sa demande en premier se voit attribué cette location au prix de 50 € mensuel.

5– Location appartement

M PINEL libère l'appartement T2 sis Les Commènes au 1^{er} décembre, un affichage sera réalisé pour candidatures.

4 – Bois

- Adhésion certification PEFC (Forêt) 166 € par an : accord pour renouveler l'adhésion
- Vente de feuillus pour la somme de 1 767 € HT soit 12 € /stère

5 – Ecole

- Frais refacturés à la commune de Fournet-Luisans : le détail des frais des employés (ATSEM, accompagnatrice scolaire) fait apparaître un solde de 27 208 €. Le conseil municipal accepte l'état dont un exemplaire sera joint à la délibération.
- Voyage scolaire, une demande de subvention pour le voyage de fin d'année qui aura lieu à Guedelon, le conseil municipal accepte de verser la même somme par enfant que les années précédentes.
- Un chauffage est demandé à l'école des Commène côté droit.

6- SIAEP

Bilan annuel, des études seront engagées pour l'interconnexion du Syndicat des eaux de la Haute Loue et le SIAEP.

7- Club de Ping-pong

Une demande émanant du club d'Orchamps-Vennes pour l'utilisation de la salle. Une entrevue est souhaitable pour étudier les modalités et la faisabilité.

8- Urbanisme

PC de DG location, création de 6 garages, avis favorable.

9- SYDED

Organisation d'un compte rendu d'étude avec M CHAUBY Jean-Michel, M CATTET Cyril et Mme KOHLER Nathalie. Une date sera proposée.

Réunion du Conseil Municipal du 10 décembre 2019

Membres présents : Pierre GUILLET, Cyril CATTET, Frédéric CATTET, Jean-Michel CHAUBY, Landry HIRSCHY, Daniel KOVACIC, Claude MAILLOT, Nicolas MARGUET, Josiane RENAUD

Absente : Marie-Pierre DODANE

Absente excusée : Laura BOUJON

Secrétaire de séance : Nicolas MARGUET **Ouverture de séance :** 20h00 **Clôture :** 22h15

Convocation faite le : 03/12/2019

1 – Logement des Commènes

- La caution de l'appartement des Commènes sera restituée à M et Mme PINEL.
- Une isolation phonique sera réalisée entre les deux appartements.
- Le compteur des communs du bâtiment sera réparti dans les charges sur les trois appartements.

2 – Réverbère au Gravier

Une demande de Mme Cartier concernant la pose d'un réverbère près de leur maison sera étudiée par la commission qui se rendra sur place.

3 – Eclairage Noël

Mme BEAUMONT demande la possibilité d'éteindre le lampadaire rue des aigles pendant le mois de décembre afin de profiter des décorations de Noël. Le conseil municipal émet un avis négatif sur cette demande.

4 – Logement grande rue.

Un courrier de Mme DESBRE et M FROMENT concernant l'augmentation de leur facture de chauffage au 17 Bis grande rue. La demande sera étudiée en commission. La pompe à chaleur a été changée et le problème va être étudié avec le chauffagiste.

5- Vente parcelle bois.

Un courrier de M GIRAUD Philippe demandant l'acquisition de la parcelle 27 au bas des Rondey qui est contiguë avec les parcelles 26 et 28 qui lui appartiennent. Le conseil municipal n'est pas vendeur.

4 – Echange terrain

M CASSARD Daniel souhaite un échange de terrains à proximité de son exploitation, pour obtenir une aisance afin de réaliser des travaux d'aménagement. Le conseil municipal propose un échange et reste dans l'attente d'une réponse.

5 – Personnel communal

Création d'un poste d'agent de Maîtrise à compter du 01 janvier 2020 à 35h/hebdomadaire.

6- Urbanisme

DP de M CUPILLARD aux Commènes : Avis favorable

7- CCPHD

- Délibération prise pour le transfert de compétence assainissement au 01 janvier 2020
- Délibération prise pour la mise à disposition des employés communaux.

8- Travaux forestiers

Acceptation du devis pour le programme de travaux de 2020

Prise d'une délibération pour l'état d'assiette pour la forêt communal

9- SIEHL

Compte rendu de la réunion avec le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue dans le projet de raccordement du SIAEP du plateau des Combes.

DIVERSES INFORMATIONS BUDGETAIRES

TRAVERSEE DU VILLAGE

DECOMPTE DEFINITIF

dépenses			recettes		TOTAL	
	part commune	part département	TOTAL TTC	Perçues	Reste à percevoir	
Travaux TTC	595 290	332 570	927 860			
FCTVA				134 428	32 600	167 028
OPSA				390 249		390 249
DETR				23 317		23 317
Conseil General Trottoirs				46 969		46 969
Amendes de Police				7 441		7 441
TOTAL			927 860			635 004

Préparation des budgets 2019

BUDGETS	DEPENSES FONCTIONNEMENT	DEPENSES INVESTISSEMENT	TOTAL	RECETTES FONCTIONNEMENT	RECETTES INVESTISSEMENT	TOTAL	EXCEDENT
LOTISSEMENT	68 831.55	38 831.55	107 663.10	181 665.60	38 831.55	220 497.15	112 834.05
BOIS	114 000.00	37 921.06	151 921.06	120 005.71	37 921.06	157 926.77	6 005.71
ASSAINISSEMENT	53 379.00	27 257.00	80 636.00	62 379.70	36 025.14	98 404.84	17 768.84
GENERAL	524 847.10	660 669.00	1 185 516.10	531 049.98	660 669.00	1 191 718.98	6 202.88
TOTAUX	761 057.65	764 678.61	1 525 736.26	895 100.99	773 446.75	1 668 547.74	142 811.48

A compter du 01 janvier 2020, le budget assainissement est transféré à la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs. Le prix de l'assainissement pour la commune de Fuans ira en diminution au cours des 10 prochaines années pour arriver à 2 € le m³. Ceci grâce aux efforts consentis et à la bonne gestion de ce budget. La compétence de l'eau est à l'étude.

• *État civil*



Naissances

Ezio LOYE né le 08 Avril 2019
Chez *LOYE Guillaume* et *RIZZI Hillary*
4 Grande Rue

Léo Alain Pierre PARESYS né le 02 Octobre 2019
Chez *PARESYS Rémi* et *RODOT Céline*
27 Les Commènes

Liam DIAS SAMSON né le 01 novembre 2019
Chez *DIAS Adrien* et *SAMSON Ophélie*
11 Grande Rue



Théo Kheiron Henri-Vivien MUNNIER né le 29 novembre 2019
Chez *Eric MUNNIER* et *Mme Mélanie PICARD*
1 Chemin du Choulot

Mariage

Le 03 août 2019 à Fuans
Lucia DI IELSI et *Jean-Michel BURON*

PACS

Le 09 novembre 2019
Amélie BONNEFOY-CLAUDET et *GAUTHIER Jason*

Le 26 novembre 2019
Charline MARMET et *TOUNIER Maxence*



Décès

Simon CACHOZ
Décédé le 01 mai 2019

Bernard GAUTHIER
Décédé le 04 mai 2019

Fernand MILESI
Décédé le 08 juillet 2019

CENTRE DE SECOURS D'ORCHAMPS-VENNES

L'année 2019 se termine, elle a été riche et intense pour tous les sapeurs- pompiers d'Orchamps-Vennes.

INTENSE puisque 363 opérations de secours ont été réalisées, à 90% pour venir en aide à des personnes du val de Vennes et des environs. Ces missions ont été assurées par 33 sapeurs-pompiers VOLONTAIRES qui n'hésitent pas à donner de leurs temps pour les autres.

RICHE au niveau des formations pour assurer un service de qualité, mais surtout riche au niveau humain, puisque 9 nouveaux pompiers ont été recrutés. Il faut continuer dans cette dynamique. Nous avons la grande satisfaction de compter dans nos rangs 7 agents féminin.

Une page se tourne pour Jean-Louis JOUILLEROT qui quitte la place de chef de centre après 10 années à cette fonction.

Je tiens à remercier l'ensemble des pompiers du val de Vennes et leurs familles pour leurs investissements au quotidien, les chefs d'entreprise qui laissent partir leur personnel en intervention pendant la période de travail et toute la population pour l'accueil que vous nous réservez lors de la présentation du calendrier.

BONNE FETES DE FIN D'ANNEES ET TOUS NOS VŒUX POUR 2020

Lieutenant Luc GAUME

Des nouvelles de la section locale de Morteau de l'Adapei du Doubs



Nous attirions l'année dernière votre attention sur deux points qui nous tenaient à cœur :

En premier, l'inclusion, ne plus vivre à côté des autres mais avec les autres. C'est maintenant chose faite en ce qui concerne un groupe de 8 jeunes qui se rendent depuis le 12 novembre au collège Jean-Claude Bouquet à Morteau dans une CLEX, une classe de l'IME externalisée au sein du collège. Récréation et repas en commun pour apprendre à se connaître, à se comprendre, à s'apprécier ... à s'aimer.

Merci à tous les artisans de cette réussite.

D'autre part, un SHMO, service d'hébergement en milieu ordinaire, accompagne, depuis ce printemps, des adultes qui vivent, comme tout un chacun, au sein de la cité.

En second, les jeunes retraités de l'Esat devaient à 60 ans, quitter le foyer où ils avaient toujours vécu, pour rejoindre un EPHAD. Ils peuvent maintenant, s'ils le souhaitent, rester dans leur lieu de vie de toujours. Les foyers de travailleurs étant devenus des ESMS, établissements sociaux et médico-sociaux ; ils sont donc ouverts à tous, travailleurs ou non.

Autre bonne nouvelle, les résidents du foyer de Morteau ont déménagé dans la résidence sénior aux Fins pour permettre la rénovation du foyer « les eaux vives ».

L'opération brioches nous a permis cette année encore de financer des activités culturelles et sportives (via l'association PluSport, partenaire de l'Adapei), des séances de médiation animale et de musicothérapie, un voyage culturel au parc des oiseaux et à Lyon, entre autres.

Nous venons d'accueillir, Maeva Daubin, volontaire en service civique. Elle met en place différentes activités, sorties et des ateliers : cuisine, connaissance de mes droits et comment les faire valoir ?

Les personnes en situation de handicap intellectuel se joignent aux membres du conseil de section pour remercier tous les bénévoles qui, chaque année, vont de maison en maison proposer la brioche de la solidarité.

Merci aussi à vous tous de bien vouloir, début avril 2020, réserver votre meilleur accueil aux personnes qui viendront vous solliciter.

Sachez que grâce à vous tous, il y a un peu plus d'égalité dans notre monde.

La Ligue contre le cancer
Comité Besançon – Pontarlier

La collecte au bénéfice de la Ligue contre le cancer vient de se terminer.

La somme de 2810,50€ (112 donateurs) a été remise au comité de Besançon présidé par Monsieur Bosset professeur honoraire au CHRU de Besançon.

En 2018 les dons et legs du comité Besançon-Pontarlier ont permis les financements suivants :

Recherche médicale : au niveau régional et national participation de 321 768€.

La Ligue soutient différents programmes régionaux et du Grand Est choisis pour leur excellence.

Action pour les malades : participation de 288 640€ pour :

- La convention annuelle avec le CHRU de Besançon et le CHI de Pontarlier
- L'attribution d'aides financières aux personnes malades dans le besoin
- L'accompagnement psychologique des patients et des proches : accompagnement gratuit à Besançon, Pontarlier, Valdahon et Ornans.
- Le financement de l'activité physique adaptée et des soins socio-esthétiques à Pontarlier et Besançon

Information et prévention : participation de 30 698€ pour :

- Le dépistage du cancer du sein et du cancer colo-rectal
- L'information et la prévention
- La lutte contre le tabagisme

Toutes ces activités de proximité du comité sont possibles grâce au dévouement des bénévoles, à la générosité des donateurs et au soutien de la municipalité.

Nous recherchons toujours des personnes volontaires pour compléter l'équipe de bénévoles qui effectuent la collecte au village.

Contre quelques heures de bénévolat dans l'année, vous pouvez faire avancer la recherche et reculer la maladie.

Les bénévoles : I. Borne E. Cassard, F. Cattet, P. Guillet, J. Renaud, A.M. Fleurot

ADMR

L'ADMR est un mouvement associatif référent en matière de service à la personne qui dispose de l'agrément qualité.

L'association d'Orchamps-Vennes intervient sur les 8 communes du Val.

Animée par une équipe de 10 bénévoles, sa mission est d'améliorer la qualité de vie des personnes chez qui elle intervient.

La secrétaire gère les demandes d'aide auprès des familles, personnes âgées et personnes handicapées et affecte les missions aux 15 salariés que compte l'association.

Les services proposés sont :

- aide aux personnes âgées et aux personnes handicapées
- aide aux familles avec enfants
- service de téléassistance qui fonctionne 7j/7 24h/24
- portage de repas.

Plusieurs animations ont été proposées durant l'année : ateliers numériques (utilisation de tablettes) séances de sophrologie ainsi que le traditionnel après-midi récréatif.

Début octobre, l'association a été endeuillée par le décès de Claude Fournier et de Jean-Marie Courtois.

Claude a été bénévole de nombreuses années. Responsable du service ADS (service de réinsertion) il s'est investi sans compter au service des plus vulnérables. Toujours disponible, bienveillant il accompagnait avec beaucoup d'humanité les personnes en recherche d'emploi.

Jean-Marie, convaincu des valeurs de solidarité portées par l'ADMR, a assuré la présidence de notre association pendant de nombreuses années. Homme déterminé, toujours disponible, à l'écoute des bénéficiaires il n'a ménagé ni son temps ni sa peine pour remplir sa mission au sein de l'association.

Merci à tous les deux pour tout ce qu'ils ont donné à l'ADMR.

Nous remercions la municipalité pour la subvention accordée à l'association ainsi que toutes les personnes qui nous accueillent généreusement lors de la vente de fleurs début mars.

ADMR 12 grande Rue 25390 Orchamps-Vennes

Tél : 03 81 43 69 57

Bureau ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 16h30.

Domaine forestier de Fuans

➤ Les travaux forestiers réalisés en 2019 :

1. Dégagement manuel des plantations pour les parcelles suivantes :
 - N° 7 ; 14 ; et 20 pour une somme de 2291.10 Euros HT
2. Entretien Plantation et semi naturel
 - Dégagement manuel des semis naturels ou plantation sur les parcelles :
 - N°26 ;27 ;2 ;3 ;41 et 39 pour une somme de 4065.30 Euros HT
3. Travaux préalables à la régénération
 - Relevé de couvert sur 7.2 HA
 - Parcelle N° 18 pour une somme de 4065.30 Euros HT
4. Ces travaux ont été effectués par l'ONF
 - Le montant de ces travaux s'élevé à 9927.60 Euros HT

➤ Ventes de bois pour 2019 :

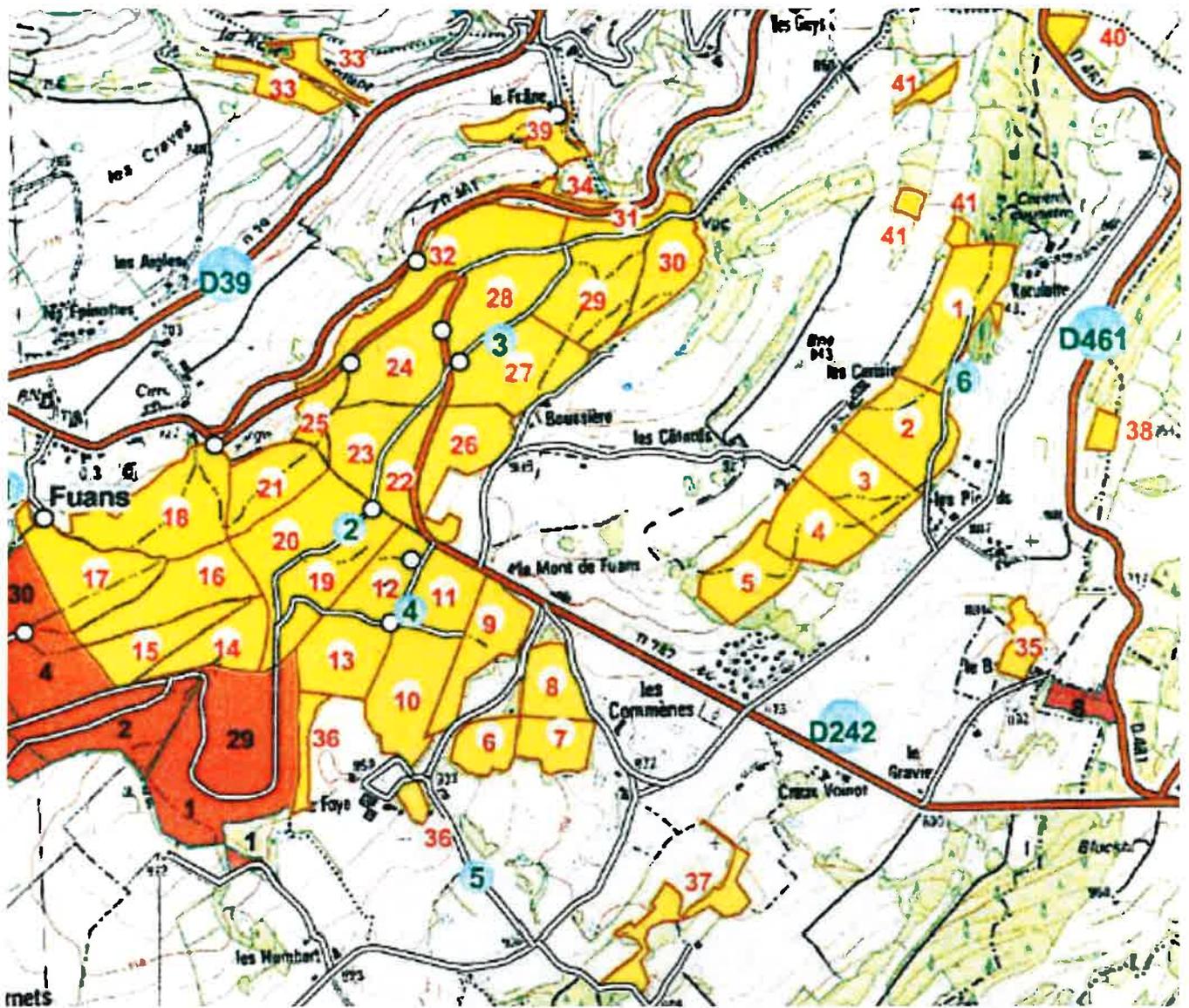
- Vente de bois parcelle N°22
 - 10302 € HT pour 188 m³
- Vente de bois parcelle N°24
 - 11000 € HT pour 270 m³
- Vente de bois parcelle N°3 et 4
 - 6782 € HT pour 120 m³
- Vente de bois (chablis et bois secs)
 - Printemps : 7000 € HT pour 360 m³
 - Automne : 2916 € HT pour 150 m³
- Vente affouage
 - 1767 € HT pour 145 stères (environ 12.18 Euros le stère)



Total des ventes de bois pour 2019 :

39767 Euros HT

Concernant les ventes de bois, les prix sont en baisse en 2019, du faite de la grosse quantité de bois sur le marché et des bois secs



La commune demande à l'ONF une expertise pour le choix des essences à privilégier, pour les années à venir, en prenant en compte les années de sécheresses qui se succèdent. Surtout pour les coteaux exposés au soleil levant.

➤ **Journée des bénévoles :**

La journée des bénévoles est organisée, comme chaque année depuis 11 ans, par la commission des bois.

Cette année, les bénévoles ont retracés les lignes pour les parcelles 9, 10, 11

Toutes les personnes qui veulent participer à cette journée sont les bienvenues, et peuvent le faire savoir au secrétariat.

Traditionnellement, un barbecue permet aux bénévoles de se restaurer et de passer un moment convivial après les travaux.

FC/JMC

Aujourd'hui l'ACCA de Fuans est constituée de 11 adhérents.

L'AICA regroupant Fuans et Fournets-Luisans est constitués de 52 adhérents

Au 18 décembre, les prélèvements suivants ont été réalisés sur l'AICA

18 →



18 →



← 8

Le chien quête à une allure respectable, le long des piquets de pâture. Il respire la nature et analyse la moindre émanation accrochée à la rosée du matin. Soudain il s'arrête, juste le temps de chercher du regard le chasseur. En une seconde les deux compagnons se sont compris : Un léporidé est passé juste là.

Le chien, le nez rivé sur le terrain commence une quête frénétique. Il suit l'odeur et reproduit dans les moindres méandres le parcours du lièvre. Zigzag dans la prairie, descend dans la haie en contrebas, remonte, s'arrête le regard interrogatif

Les chasseurs de FUANS vous souhaitent

De bonnes fêtes de fin d'année

JMC

COMITE DES FETES

L'année 2019 a été riche en manifestations, avec le **Banquet des Classes** qui est toujours bien ancré dans l'esprit des gens de Fuans.

Un **Loto** organisé à Orchamps-Vennes n'a pas eu un très grand succès et ne sera certainement pas renouvelé l'année prochaine.

Puis la **Fête de la Musique**. Après deux années elle est déjà un rendez-vous incontournable pour les amoureux de la musique. Encore un grand merci à tous les bénévoles, aux enfants des écoles du RPI et au gérant du Diamant Bleu.



Au mois de juillet la **journée vide grenier** a été bien remplie avec toujours autant d'exposants. Cette année une démonstration de manœuvres de la part des pompiers a eu lieu dans l'après-midi. Pour clôturer la manifestation, tous ont pu profiter des **feux d'artifice** du 14 juillet offerts par la Communauté de Commune du Val de Vennes.

A l'automne un **tournoi de pétanque** a été organisé au Mont de Fuans. Les boulistes se sont affrontés autour d'une petite restauration.



Pour les classes en 0 et 5 pensez à réserver votre samedi 15 février 2020



LE COMITE DES FETES SOUHAITE
DE BONNES FETES A TOUS



Fuans • Fournets-Luisans

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES **RPI FOURNETS LUISANS FUANS**

Une nouvelle année scolaire a débuté pour nos écoles des Commènes et de Fournets Luisans ! Cette année est prévu le fameux voyage scolaire pour les classes de CE1 CE2 CM1 et CM2. Il ne se déroulera non pas à l'Île d'Yeu comme précédemment mais à Guedelon au château médiéval ; balade à cheval, visite du château et bien d'autres activités sont au programme.



Un peu de changement dans le bureau de notre association, nous vous les présentons :

Présidente : Amandine Combe
Trésorière : Julie Renaud
Secrétaire : Laura Boujon

Sans compter sur le soutien de nos membres :

Cyriel Bertrand, Marie Laure Chabod, Christophe Guinard, Aurélie Allemandet, Pauline Tochet, Stéphanie Paratte, Heidi Vieille, Florian Boujon, Maximin Amiotte Petit, Myriam Souchard, Virginie Chardin et Cindy Molier.

Bien sûr, nous ne sommes pas contre de nouveaux bras pour nous aider, c'est donc avec plaisir que nous accueillons toutes les personnes désireuses de s'investir pour nos enfants !

L'association organise et participe à plusieurs rencontres avec les enfants du RPI : journées bricolage de Noël avec la collaboration des enseignants, fête de carnaval, fête de l'école.



De plus pour continuer à contribuer aux dépenses des écoles pour diverses sorties ou matériels, nous organisons plusieurs manifestations. Celle qui nous permet de réaliser le plus de bénéfice est la collecte de papier avec un bénéfice de près de 1900€ pour cette année. C'est pour cela que nous vous sensibilisons à nous rapporter tous vos magazines, prospectus, enveloppes et papiers en tous genre dans l'un de nos centres de tri aux Luisans (sous l'ancienne l'école), aux Fournets (directions les Commènes) et à Fuans (à la fontaine de la grande rue).

Nous proposons aussi des sapins de Noël, nous espérons que le Père Noël déposera de nombreux cadeaux sous votre beau sapin !

Notre traditionnel marché aux fleurs sera reconduit cette année encore, il se déroulera le 10 mai 2020. Alors pensez à garnir vos jardinières et potagers en nous communiquant vos commandes ou en venant nous rencontrer ce jour-ci.

Nous tenons à remercier chaleureusement le comité des fêtes de Fournets-Luisans qui nous accorde une subvention de 900€ pour les diverses manifestations où nous avons participé (fête villageoise, marché nocturne...)

Une petite nouveauté cette année, nous avons organisé une dégustation et vente de vin. Le succès a été au rendez-vous. Nous vous attendons l'année prochaine avec peut-être quelques nouveautés sur cette manifestation ! Nous ne vous en disons pas plus !!!



Fuans • Fournets-Luisans

Pour finir un nouveau logo nous a été dessiné pour notre association. Nous remercions Lucie Masson, parent d'élèves. Chapeau l'artiste !



Toute l'association des parents d'élèves vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et espère vous rencontrer lors de ces prochaines manifestations.

BONNE
année



Arbre de Noël



Samedi 14 décembre a eu lieu le traditionnel Arbre de Noël à la salle des fêtes de Fuans.

Avec le soutien de la municipalité, toutes les mamans bénévoles se sont mobilisées pour organiser aux enfants une après-midi inoubliable, pleine d'émotions et de souvenirs.

Plus de 30 enfants âgés de 0 à 12 ans ont participé à une activité manuelle avec peinture, découpage et assemblage pour réaliser de magnifiques décorations de Noël !



Après une ronde endiablée, l'heure du goûter a sonné pour annoncer la venue de celui qui était attendu par tous... le Père Noël et ses nombreux cadeaux !!!



Le club de la Dame verte de Fuans vous souhaite un

Joyeux Noël

Et que du

Bonheur pour l'année 2020

Tous les membres du club aiment se retrouver pour des après-midi de convivialité, fêtes calendaires ou anniversaires avec collations et sont toujours volontaires et assidus ce dont le président les en remercie ; ils n'attendent comme moi que de nouveaux camarades s'inscrivent au club de la Dame verte de Fuans.

Vous pouvez joindre le club par Mail

Voici l'adresse Mail :

anciensjeunesdefuans@gmail.com

N'hésitez pas à vous renseigner.

Réunions du Club de la Dame Verte à Fuans

Dates	Heure	Activités	Lieu
Mardi 17 Décembre 2019	14h	Distractions et Collations (Noël)	Au club à Fuans
Mardi 14 Janvier 2020	14h	Distractions et Collations (Epiphanie)	Au club à Fuans
Mardi 28 Janvier 2020	14h	Distractions et Collations	Au club à Fuans
Mardi 11 Février 2020	14h	Distractions et Collations	Au club à Fuans
Mardi 25 Février 2020	14h	Distractions et Collations	Au club à Fuans
Mardi 10 Mars 2020	14h	Distractions et Collations	Au club à Fuans
Mardi 24 Mars 2020	14h	Distractions et Collations	Au club à Fuans
Mardi 7 Avril 2020	14h	Distractions et Collations	Au club à Fuans
Mardi 21 Avril 2020	14h	Distractions et Collations	Au club à Fuans
Mardi 5 Mai 2020	14h	Distractions et Collations	Au club à Fuans
Mardi 19 Mai 2019	14h	Distractions et Collations	Au club à Fuans
Mardi 2 Juin 2020	14h	Distractions et collations	Au club à Fuans
Mardi 16 Juin 2020	14h	Distractions et collations	Au club à Fuans
Mardi 30 Juin 2020	14h	Distractions et collations	Au club à Fuans

REPAS DES ANCIENS

Le traditionnel repas de nos anciens s'est tenu le dimanche 15 décembre au restaurant Le Mont de Fuans. Nous remercions le restaurant pour son accueil et son excellent repas. Nos Anciens ont partagés un agréable moment de convivialité et de bonne humeur.



Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs

Administration générale :

Renfort des équipes En complément des équipes en place, de nouveaux postes ont été constitués pour la prise de compétence assainissement et sur le pôle d'accueil, de comptabilité et de secrétariat.

Planification :

Plui/SCOT Soucieuse de valoriser son cadre de vie et d'organiser harmonieusement son développement, la CCPHD s'est engagée fin 2016 dans l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi valant SCOT). Vous êtes invités à vous informer et à vous exprimer tout au long de la procédure. Des documents et synthèses sont à votre disposition sur notre site internet. Vous pouvez également vous exprimer en mairies via les registres de concertation.

Services à la population :

Piscine Suite à des soulèvements de carrelage à répétition ces dernières années, des travaux de grandes envergures ont été programmés et pour des raisons de sécurité et pour commencer les travaux, la décision de fermer la piscine a été prise. Les discussions avec les assureurs sont longues et complexes, ce qui augure une réouverture possible vers septembre 2020.

Services aux communes :

Transfert de la compétence assainissement Faisant suite à la loi NOTRe du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale, les élus communautaires ont décidé d'échelonner les prises de compétences, en transférant la compétence assainissement au 1er janvier 2020 comme prévu par la loi et en demandant le report de la prise de compétence eau potable. Afin de préparer le transfert de la compétence assainissement, une étude portant sur les aspects techniques, juridiques et financiers a été lancée en 2017. Le diagnostic a montré que des travaux conséquents devront être engagés dans les dix prochaines années pour corriger les défaillances et améliorer les performances épuratoires. Un certain nombre d'opérations ont d'ores et déjà été lancés et la CCPHD est en passe de signer un contrat avec l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse pour un montant de 12 M d'euros de travaux. Des aides importantes seront versées par l'Agence de l'eau pour financer ces travaux.

Développement économique :

Territoires d'industrie L'initiative « Territoires d'industrie » a été annoncée par le Premier ministre le 22 novembre 2018 à l'occasion du conseil national de l'Industrie. Elle s'inscrit dans une stratégie du Gouvernement de reconquête industrielle et de développement des territoires. En janvier 2019, suite à l'engagement de nos élus, les

communautés de communes du Val de Morteau, des Portes du HautDoubs, du Plateau du Russey, du Pays de Maiche et Loue Lison ont été retenues comme un Territoire d'industrie. Par ce dispositif, notre territoire va bénéficier d'un engagement spécifique de l'État, qui mobilisera un éventail de politiques publiques pour appuyer et accompagner les projets industriels spécifiques ou collectifs.

ZAE Trois nouvelles zones d'activités ont été viabilisées en 2019 : « ZA Aux Ruchottes » à Etalans, « ZA Les Premiers Sapins » sur la commune déléguée de Nods – Les Premiers Sapins, « ZA La Voie de la Grâce Dieu » à Vercel. Ces trois nouvelles zones viennent compléter l'offre de terrains dédiés à l'activité économique, ainsi 9.6 hectares sont disponibles sur les communes de Etalans, Les Premiers Sapins, Orchamps-Vennes, Valdahon et Vercel.

Aides à l'immobilier d'entreprise Le dispositif d'aides à l'immobilier d'entreprises a été instauré en décembre 2017, depuis 8 entreprises ont pu bénéficier d'un appui de la CCPHD sur leur projet immobilier. Le niveau d'aide de la CCPHD est de 5% du montant éligible des travaux avec un plafond d'aide de 5000€. Les secteurs industriels, artisanat de production, commerce de gros inter-entreprises, services innovants, prestations de services techniques à l'industrie, logistique, le tourisme, le BTP (activité de production) et les structures contribuant au développement de la vente en circuit-court développée par les exploitants.

Transition énergétique :

OPAH L'Opération Programmée d'Amélioration de la l'Habitat est prolongée pour 2 années supplémentaires (2019-2020). Jusque fin 2020, propriétaires éligibles ANAH et bailleurs peuvent bénéficier d'un accompagnement technique et financier pour rénover et adapter leurs logements.

La mallette Eco-Climat regroupant différents matériels de mesure (caméra thermique, thermohygromètres, wattmètres...) a été mise en service début 2019. Cette mallette permet de diagnostiquer la performance énergétique de son logement en autonomie. L'ADIL, Espace Info Energie du Doubs, est missionnée par la CCPHD pour remettre et aider à la prise en main du matériel. Elle est également chargée d'aider à l'analyse et l'interprétation des données collectées.

Forum de la rénovation de l'habitat Les 29 et 30 novembre, cet évènement a mobilisé une douzaine de partenaires pour informer et conseiller les propriétaires occupants, bailleurs, élus et entreprises.

Covoiturage La promotion et le développement du covoiturage se poursuivent avec le renouvellement pour 3 ans de l'engagement de la CCPHD dans le programme de l'arc jurassien, et l'expérimentation avec la Région Bourgogne Franche Comté du développement d'une application de covoiturage courte distance.

Rénovation de l'éclairage public Le programme s'est achevé cette année. 36 communes ont rénové 3764 points lumineux. Un investissement important de 2.7

millions d'euros rendu possible grâce à la mobilisation d'aides (77% d'aides) des fonds Territoire à énergie positive pour la croissance verte, mais aussi du SYDED et des Certificats d'Economie d'Énergie. L'économie générée est estimée à 61% des consommations d'énergie soit 1.5 MWh/an et 189 873€ de dépense annuelle.

Eolien La CCPHD a voté en septembre 2019 une motion de soutien au projet de création de 4 éoliennes sur les communes d'Avoudrey, Longechaux et Grandfontaine-sur-Creuse. Ce projet générerait l'équivalent de la consommation d'électricité (chauffage + eau chaude sanitaire) du secteur résidentiel en 2014. La motion adoptée affiche le souhait que le projet comprenne une part significative de financement participatif, et propose que la fiscalité perçue soit utilisée pour des opérations de promotion des économies d'énergie et de développement des énergies renouvelables sur le territoire.

Circuits alimentaires de proximité Près de 450 personnes sont venues découvrir le marché de producteurs locaux et les animations autour du bien-manger local, samedi 12 octobre. « Rencontres et marché festifs », organisé par la CCPHD, a bien porté son nom puisqu'il a été riche en échanges et découvertes, et les paniers à provision ont été bien remplis. Cet événement s'inscrit dans une démarche de développement des circuits alimentaires de proximité sur le territoire. Un annuaire des producteurs locaux a également été édité pour l'occasion (à retrouver à la CCPHD).

Tourisme :

Val de Consolation Suite au départ du gestionnaire et depuis fin 2018, la CCPHD a initié une démarche de redynamisation du site. La Fondation du Val de Consolation, propriétaire de l'ensemble du domaine, et la CCPHD ont travaillé avec l'appui de partenaires privés et publics pour établir un programme d'activités et d'animations sur le Val de Consolation de juin à octobre dans un format d'expérimentation. Dans le même temps, il est conduit des réflexions profondes sur le fonctionnement durable et sur les investissements nécessaires au fur et à mesure de la mise en place de son développement. 4 axes de développement sont dégagés : l'hébergement, la restauration, l'accueil et la boutique d'accueil, les activités et l'animation dont 4 thèmes ont été définis (le bien-être et le développement personnel et spirituel, le sport et les loisirs, la culture et l'histoire, la nature et l'environnement).

Chemins de randonnées Les élus ont délégué la compétence « création, entretien, travaux et promotion de sentiers de randonnée d'intérêt communautaire » à la CCPHD pour 10 sentiers de randonnée pédestre. En parallèle des conventions d'autorisation de passage établies avec les communes et les propriétaires de terrains privés, 120.000 euros ont été investis pour la sécurité, la communication, la valorisation et l'aménagement de ces itinéraires. L'entretien (balisage, nettoyage ...) est quant à lui pris en charge par les services techniques de la CCPHD. Nous vous proposerons donc pour la saison 2020 des itinéraires de qualité, partant à la découverte du patrimoine naturel, culturel et historique du territoire !

Liaisons douces La CCPHD réfléchit actuellement à l'élaboration d'itinéraires doux

entre les bourgs-centres et les bourgs-relais du territoire, afin de réduire le poids des transports et faire émerger de nouvelles pratiques non-motorisées, que ce soit pour les déplacements du quotidien, dans le cadre des loisirs ou encore du tourisme. Bons pour l'environnement, les modes doux (vélo, marche à pied, roller) sont aussi bons pour la santé : 30 min/jour de vélo réduirait notamment les risques de cancer de 45% et le risque de dépression de 60%.

Aides à l'immobilier sur les projets d'hébergement touristique Le dispositif d'aides aux projets d'hébergement touristique (gîte et chambre d'hôte) a été instauré en décembre 2017, 2 porteurs de projet ont pu bénéficier d'un appui de la CCPHD sur leur projet de rénovation de bâtiment pour la création de gîte. En juillet 2019, la CCPHD a modifié son dispositif d'aides afin d'être en adéquation avec les aides de la région, les gîtes ne sont désormais plus aidés. Les projets hôteliers disposent depuis cette année d'un dispositif propre d'accompagnement. Le niveau d'aide de la CCPHD est de 5% du montant éligible des travaux avec un plafond d'aide de 5000€.

Gestion des déchets :

Nouveau périmètre de collecte Depuis janvier 2019, un nouveau périmètre élargi de collecte des déchets a été mis en place sur le territoire dans le cadre d'un groupe de commande avec des collectivités limitrophes au sein du syndicat de traitement PREVAL HD. L'objectif étant de limiter les coûts et d'optimiser le service aux usagers.

REPERTOIRES DES SERVICES

La CCPHD vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 7 rue Denis Papin
ZA En Pogie 25800 VALDAHON 03.81.65.15.15 contact@portes-haut-doubs.fr

DECHETS :

PREVENTION-COMMUNICATION : Caroline GRANDJEAN Tél. 06.35.15.08.34 -
INTERVENTION : Guillaume JEANNINGROS Tél.03.81.56.39.30

URBANISME :

INSTRUCTEURS : Ludovic PETERS et Manon MEUTERLOS Tél. 03.81.65.15.15
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : Marjorie BARRIOZ Tél. 03.81.65.15.15

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL : - Damien HUMBERT Tél. 03.81.65.15.15

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : - Vanessa BROUILLET Tél. 03.81.65.15.17

TRANSITION ENERGETIQUE : - Aurore BROCHARD Tél. 03.81.65.15.18 - Stéphanie REDOUTEY Tél. 03.81.65.15.19

TOURISME, VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE : - Marjorie BARRIOZ Tél. 03.81.65.15.15 -
TOURISME VERT : Maxime TISSERAND Tél. 03.81.65.15.15

TRANSPORT A LA DEMANDE : - RENSEIGNEMENTS : Marjorie BARRIOZ Tél. 03.81.65.15.15
- RESERVATION : LIBERTAD Tél. 07.87.58.55.78

RELAIS PETITE ENFANCE : - Martine KUHN Tél. 03.81.26.00.92 ou 06.82.35.63.10

PISCINE : - ACCUEIL Tél. 03.81.40.03.88 ou 03.81.65.15.24 (fermeture > sept. 2020)

INFORMATIONS



HORAIRES SECRETARIAT MAIRIE :

Mardi : 14h00 / 16h00

Jeudi : 14h00/ 16h00 – 17h00 / 18h30

Vendredi : 14h00 / 16h00

Le premier et le troisième samedi du mois : 9h00 / 11h30

Mail de la mairie : mairie.fuans@wanadoo.fr



CHIENS ERRANTS :

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres

Le contrevenant pourra également encourir une contravention de deuxième classe, d'un montant maximum de 150 €, s'il tombe sous le coup de l'article R. 622-2 du Code pénal qui réprime le fait de laisser divaguer un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes.



BRUIT :

Réglementation: principales dispositions de l'arrêté préfectoral "bruit"

Principe général: tout bruit nuisant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit.

La durée, la répétition ou l'intensité sont prises en compte pour apprécier les nuisances dues aux bruits de voisinage. Les nuisances peuvent être constatées par les forces de police et de gendarmerie, les maires et tout agent communal commissionné et assermenté sans avoir besoin de procéder à des mesures acoustiques.

En ce qui concerne les propriétés privées, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30,
- les dimanches et jours fériés de 10 à 12h

Salle des fêtes :

Tarifs :

	Habitants Fuans	Extérieurs	Associations Fuans	Associations Extérieures
1 jour du lundi au vendredi midi	80	100	gratuit	80
Week-end du vendredi soir au dimanche soir	150	200	gratuit	120

Pour un enterrement la salle est mise à disposition gracieusement.

Pour les associations de Fuans et extérieures un chèque de caution de 200 euros sera demandé à chaque location.

Merci aux utilisateurs de la salle de respecter les voisins, évitez de klaxonner en repartant de votre soirée (ou de faire trop de bruit en claquant les portières ou de parler très fort)...

ENTREPRISES

BOITEUX Loïc	Les Commènes	Terrassement
CHAYS Frères	Route de Vennes	Matériel agricole
CRYODOU	Rue de l'Eglise	Décapage cryogénique
DODANE Gilles	Rue des Crêts	Transports
DODANE Marie-Pierre	Boussière	Chèvrerie
Ecole équitation Reculotte	Lieu dit Reculotte	Equitation
Garage SCHELL	Grande rue	Garage
GD Location	Rue de l'Eglise	Location
L'ATELIER DU CHEVEU	Rue de l'Eglise	Coiffure
LECHINE Polissage	Rue de l'Eglise	Polissage
Mont de Fuans – Diamant Bleu	Mont de Fuans	Restaurant - discothèque
PILLOT L	Route de Vennes	Travaux public
TP LUGAND	Rue de l'Eglise	Travaux public

Inscription sur les listes électorales

Nous vous informons par ailleurs que les électeurs pourront déposer leurs demandes d'inscription sur les listes électorales jusqu'au vendredi 7 février 2020, pour voter lors des élections municipales 2020.



TEXTILES

LINGES

CHAUSSURES

OFFRONS
LEUR
UNE 2ND
VIE !

DÉCOUSUS
TÂCHES
USÉS
...
TROUÉS

DÉMODÉS
TROP PETITS

Pourquoi jeter
quand on peut
réutiliser
&
recycler ?

QUOI DÉPOSER ?

Tous les textiles
et chaussures
ont de l'avenir :
trions-les !

VÊTEMENTS

secs et lavés



Pantalon, jeans, gilet, chemise,
manteau, bonnet, chaussettes,
collant, cravate, écharpe, lingerie...

LINGES DE MAISON

secs et lavés



Drap, gant de toilette,
serviette, torchon,
nappe en tissu...

CHAUSSURES

liées par paire



Chaussures de sport, tonges,
baskets, bottes...

MARROQUINERIE

Portefeuille,
ceinture, sac...



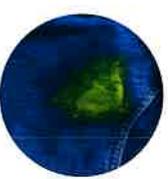
! à mettre dans
un sac fermé
de 30 L max



MÊME USÉS OU TROUÉS

INTERDIT DANS LA BORNE

Articles humides ou souillés
(peinture, graisse...)



Couettes / Orelliers



Chutes de textile

OÙ LES DÉPOSER ?

→ Dans une association à
caractère social et solidaire
(Emmaüs, Fripi' Vie...)

→ Dans une des bornes
réparties sur le territoire

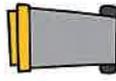
Retrouvez le point de collecte le plus
proche sur www.lajfbredutri.com

→ Dans une borne implantée
en déchèterie

Planning de collecte 2020

Fournets-Luisans • Fuans

LÉGENDE



Jour de collecte
du bac jaune



Jour de collecte
du bac gris



JOURS FÉRIÉS

La collecte des bacs est assurée
les jours fériés sauf le 1^{er} janvier,
le 1^{er} mai et le 25 décembre,
où la collecte est reportée
au samedi suivant.

**Pensez à sortir vos bacs
la veille au soir**

La collecte peut se faire le matin ou l'après-midi.

Janvier

lu	ma	me	je	ve	sa	di
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Février

lu	ma	me	je	ve	sa	di
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	

Mars

lu	ma	me	je	ve	sa	di
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Avril

lu	ma	me	je	ve	sa	di
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Mai

lu	ma	me	je	ve	sa	di
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Jun

lu	ma	me	je	ve	sa	di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Juillet

lu	ma	me	je	ve	sa	di
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Août

lu	ma	me	je	ve	sa	di
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	31

Septembre

lu	ma	me	je	ve	sa	di
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Octobre

lu	ma	me	je	ve	sa	di
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Novembre

lu	ma	me	je	ve	sa	di
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Décembre

lu	ma	me	je	ve	sa	di
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

